



Public accueilli

Toute personne rencontrant des difficultés particulières en raison notamment de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions de vie.

Accompagnement RSA

- Bénéficiaires du RSA
- Sur orientation du conseil départemental

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logement)

- Sur prescription des CMS (Centres Médicaux Sociaux) (fiche de renseignement)
- Contact direct

CRIL (Centre de Ressources Itinérant autour du Logement)

- Toute personne en grande précarité, isolée et souvent en rupture avec les services sociaux

IML (Intermédiation Locative)

- Sur orientation du SIAO



Objectifs

Accompagnement RSA

- Levée des freins
- Insertion, emploi
- Accompagnement vers la sortie du dispositif
- Soutien moral

AVDL et CRIL

- Accès aux droits
- Soutien administratif
- Accès ou maintien dans le logement
- Information sur les coûts et aides mobilisables
- Prévention et accompagnement des mesures d'expulsion
- Soutien moral

IML

L'Intermédiation Locative est une forme de mobilisation du parc privé à des fins sociales. Elle consiste à financer l'intervention d'un tiers social agréé entre le propriétaire bailleur et le ménage occupant le logement et ce, dans le but de simplifier et de sécuriser la relation locative.



Moyens humains

- 1 service de direction
- 1 secrétariat
- Travailleurs sociaux



Moyens matériels

- Lieux de permanences pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- Chaque intervenant est équipé d'un téléphone et d'un ordinateur portable
- Véhicules de service
- Logements ALT
- Service d'aide au déménagement



Partenaires

- | | |
|-----------------------------|-------------------------|
| — 115 | — CMP |
| — Addiction France | — DDETSP |
| — Associations caritatives | — Département Ardèche |
| — Bailleurs privés | — Fondation Abbé Pierre |
| — Bailleurs sociaux | — Hôpitaux |
| — CAF | — Maison Relais |
| — Carsat | — Pole Emploi |
| — CCAS et mairies | — Service des Impôts |
| — Centres Sociaux Culturels | — SIAO |
| — CHRS | — SOLIHA |
| | — Structures de l'IAE |



Modalités de prise en charge

Accompagnement RSA

- Les personnes sont accueillies en entretiens individuels
- Des actions collectives sont proposées ponctuellement
- L'accueil se fait au plus près du lieu de résidence des personnes accompagnées
- L'accompagnement s'inscrit dans les droits et les devoirs des bénéficiaires du RSA

AVDL (Accompagnement Vers et Dans le Logements)

- Les rencontres sont individuelles et peuvent avoir lieu lors des permanences, au domicile de la personne accompagnée ou à l'extérieur
- Le rythme des rencontres s'adapte au besoin de la personne
- L'accompagnement est contractualisé

CRIL

- L'intervention est non formelle, elle est basée sur l'adhésion de la personne
- La durée d'accompagnement n'est pas déterminée et dépend du besoin de la personne accompagnée
- Les rencontres peuvent se faire sur le lieu des permanences, au domicile ou dans un lieu public selon les possibilités de la personne accompagnée
- **L'aller-vers et l'adaptabilité** représentent les particularités de cet accompagnement.

IML

L'IML s'exerce repose sur 3 missions :

- La captation d'un logement
- La gestion locative adaptée
- L'accompagnement social du ménage.

Et s'adresse à un public en capacité d'intégrer un logement autonome et dont la situation administrative ne permet pas d'accéder à un logement social.



04 82 77 02 78
contact@fob-payzac.fr